

LES ACADIANISMES DANS LE DICTIONNAIRE QUÉBÉCOIS USITO

KARINE GAUVIN

Introduction

Depuis maintenant près d'une centaine d'années, les glossaires et les dictionnaires dépeignant les caractéristiques lexicales les plus saillantes du français acadien ont surtout décrit la variété de français ayant fait souche au XVII^e siècle, c'est-à-dire le *français acadien traditionnel*¹. Détaillant amplement les vocabulaires de la faune et de la flore, de la pêche, de la ferme et du travail du bois, ces ouvrages illustrent, même après la seconde moitié du XX^e siècle, les pratiques linguistiques d'une époque où la population acadienne était ancrée dans un mode de vie traditionnel et rural². Les travaux du Sénateur Pascal POIRIER³, les mieux connus en ce qui concerne la variété acadienne⁴, ont exercé une certaine emprise sur la production lexicographique subséquente en jetant les assises sur lesquelles sera construit l'argumentaire: la légitimation du français acadien passe par la quête des origines afin de montrer qu'il est bien français. Ce discours, qui devait rassurer la population acadienne sur la qualité de ses pratiques langagières, visait aussi à la convaincre que sa langue n'avait pas évolué, qu'elle était toujours la même que celle qui avait eu cours depuis l'établissement d'une colonie permanente en Amérique:

-
- 1 Ce français patrimonial est essentiellement un français populaire faisant une large part aux archaïsmes et aux mots issus des parlers régionaux de France, auxquels se sont ajoutés par la suite les amérindianismes et les anglicismes nord-américains.
 - 2 Karine GAUVIN, "L'activité lexicographique en Acadie des Maritimes: bilan et perspectives", in Annette BOUDREAU (dir.), *Minorités linguistiques et société / Linguistic Minorities and Society*, n. 4, 2014, pp. 42-81.
 - 3 Pascal POIRIER, *Le glossaire acadien*, éd. critique établie par Pierre M. GÉRIN, Moncton, Éditions d'Acadie et Centre d'études acadiennes, 1993; Pascal POIRIER, *Le parler franco-acadien et ses origines*, Québec, Imprimerie franciscaine missionnaire, 1928.
 - 4 Nous employons ce terme au singulier tout au long de cet article afin de le situer dans le plus grand ensemble des français nord-américains, même si le français acadien se démarque par une multiplicité de pratiques linguistiques (cf. la section intitulée "Les pratiques linguistiques").

La langue que parlent aujourd'hui ceux [les Acadiens] de la Nouvelle-Écosse et du Cap-Breton, du Nouveau-Brunswick et des Îles-Madeleines, est la langue même que parlaient leurs ayeux [*sic*] avec Razilly et D'Aulnay de Charnisay, lorsque le pays fut fondé, dans la première moitié du XVII^e siècle [...]. Elle s'est conservée intacte et s'est perpétuée sans altérations sensibles, sauf en ces derniers temps par suite de l'introduction d'anglicismes, malheureusement trop nombreux. Le parler de l'Acadie est, par conséquent, le parler même du centre de la France, au commencement du règne de Louis XIV.⁵

En l'absence de tout support institutionnel, aucun projet de dictionnaire synchronique acadien n'est venu rompre, depuis, avec ce discours convenu et récurrent. Même le *Dictionnaire du français acadien*⁶ d'Yves CORMIER, paru en 1999, présente une vision singulière de la variété acadienne, évitant lui aussi de se pencher sur les pratiques linguistiques contemporaines de la communauté acadienne⁷. À l'heure actuelle, les nombreux ouvrages de référence réalisés à Paris (comme le *Petit Robert* et le *Petit Larousse illustré*) ou à Montréal (comme le *Multidictionnaire* de Marie-Éva DE VILLERS) sont les seuls qui peuvent tenter de combler, plus ou moins adéquatement, les besoins didactiques des Acadiens. Cependant, il est bien évident que les façons de parler des Acadiens ne peuvent pas être prises en compte dans des ouvrages qui ne sont d'ailleurs pas réalisés avec cette intention. Dans ce contexte, on comprend mieux pourquoi une telle réalité ne peut que continuer à perpétuer un sentiment d'insécurité linguistique dans la communauté, les questions que se posent les Acadiens au sujet de leur contexte socioculturel distinct demeurant toujours sans réponse.

Or, la mise en ligne récente d'un nouveau dictionnaire général du français produit au Québec "propose un contenu ouvert sur l'Amérique du Nord et sur le monde". On précise dans les pages liminaires du dictionnaire *Usito*⁸ qu'il "est le seul à offrir d'une manière aussi détaillée une description du monde à laquelle les Québécois et les autres francophones d'Amérique du Nord peuvent s'identifier"⁹. Bien que les auteurs de ce dictionnaire visent d'abord à décrire le français standard en usage au Québec, il y a lieu de s'interroger: à la lumière du

5 POIRIER, *Le parler franco-acadien*, cit., p. 83.

6 Yves CORMIER, *Dictionnaire du français acadien*, [Saint-Laurent], Fides, 1999 [réédité en 2009].

7 Laurence ARRIGHI et Karine GAUVIN, "Discours réflexifs de lexicographes acadiens: entre description et justification de l'œuvre", in Laurence ARRIGHI et Matthieu LEBLANC (dir.), *La francophonie en Acadie: dynamiques langagières et sociales*, Sudbury, Éditions Prise de Parole, 2014, pp. 372-393; GAUVIN, "L'activité lexicographique", cit.

8 Accessible uniquement en ligne à l'adresse www.usito.com.

9 Sous l'onglet "Caractéristiques" (*Usito*).

traitement réservé aux acadianismes, le dictionnaire *Usito* pourrait-il répondre convenablement aux besoins didactiques des Acadiens?

Dans le but de mieux traiter cette question, nous présenterons d'abord la situation linguistique des Acadiens du Nouveau-Brunswick afin de montrer les principales difficultés liées à la production lexicographique acadienne. Nous verrons ensuite quel traitement les concepteurs d'*Usito* réservent aux particularités lexicales acadiennes et comment ils les situent par rapport aux québécoismes et aux canadienismes et nous reviendrons, dans la conclusion, sur les rapports d'exclusion qui sont souvent engendrés dans la description des pratiques linguistiques des petites communautés francophones.

L'Acadie au sein de l'Amérique française

L'Acadie constitue, avec le Québec et la Louisiane, l'un des trois foyers d'implantation du français en Amérique du Nord. Pour un locuteur francophone qui ne partage pas cet héritage, il est évident que le français qui a cours aujourd'hui en Amérique appartient à une autre tradition que celle qui a donné naissance aux variétés de français d'Europe occidentale. Les travaux de description portant sur le français nord-américain¹⁰ ont montré qu'il s'est constitué à partir d'usages qui avaient cours surtout dans les couches populaires, en France, et ce sont ceux-ci qui en seraient à l'origine. Il existe ainsi, entre le français acadien et le français québécois, une parenté naturelle qui se manifeste par le partage d'une histoire commune et par l'emploi de certains mots (comme *allo* "bonjour", *chandail* "vêtement couvrant le haut du corps", *char* "voiture", *débarbouillette* "gant de toilette", *espadrille* "basket", *magasiner* "faire des achats dans les magasins", *mitaine* "moufle", *soulier* "chaussure (générique)", etc.).

En dépit de cette relative unité, il est d'usage de distinguer ces deux variétés canadiennes: outre le fait qu'elles sont utilisées sur des territoires différents, elles présentent aujourd'hui des divergences importantes sur le plan de leur fonctionnement social et politique, mais aussi

10 Dont ceux de Steve CANAC-MARQUIS et Claude POIRIER, "Origine commune des français d'Amérique du Nord: le témoignage du lexique", in Albert VALDMAN, Julie AUGER, Deborah PISTON-HATLEN (dir.), *Le français en Amérique du Nord: état présent*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 2005, pp. 517-538; Robert CHAUDENSON, "Variation, koïnésation, créolisation: français d'Amérique et créoles", in Patrice BRASSEUR (dir.), *Français d'Amérique: variation, créolisation, normalisation*, actes du colloque "Les français d'Amérique du Nord en situation minoritaire", Université d'Avignon, Centre d'études canadiennes, 1998, pp. 163-180; Albert VALDMAN, "Créolisation, français populaire et le parler des isolats francophones d'Amérique du Nord", in Albert VALDMAN (dir.), *Le français hors de France*, Paris, Éditions Honoré Champion, 1979, pp. 181-197.

culturel et identitaire. Le sociologue Joseph-Yvon THÉRIAULT explique que cette différenciation a réellement pris forme à partir des années 1960, période durant laquelle “la langue [au Québec] se déleste de sa référence culturelle pour se mouler au territoire politique”¹¹. Le concept de “Canada français” disparaîtra au profit du terme *québécois* et marquera, par la même occasion, la naissance de l’expression *francophone hors Québec*. En effet, THÉRIAULT précise que:

[d]epuis le milieu du 19^e siècle, le Canada français avait largement essaimé en dehors de son foyer principal, la vallée du Saint-Laurent. En plus des Canadiens français du Québec, la référence canadienne-française en était venue à regrouper les Canadiens français de l’Ontario et de l’ouest du Canada ainsi que, quoique d’une manière distinctive, la population acadienne des provinces maritimes et la population franco-américaine. Cette population canadienne-française de l’extérieur du Québec n’était pas négligeable et a pu représenter autour des années 1930 plus du tiers des francophones habitant le nord et l’est de l’Amérique. Héritières du même patrimoine culturel, de la même civilisation française d’Amérique, ces populations partageaient également le même réseau d’établissements, d’institutions dirigés par le clergé catholique.¹²

Un autre élément de différenciation est celui de la gestion de l’appareil étatique: si le peuple québécois peut se déclarer “maître chez lui”, il n’en va pas de même pour la communauté acadienne des Maritimes qui se trouve dispersée dans trois provinces distinctes, soit le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse et l’Île-du-Prince-Édouard. Le morcèlement de la population a empêché la prise en charge de la communauté sur le plan politique, puisque dans chacune des provinces, les francophones sont en situation minoritaire face à la population anglophone: par exemple, la proportion des locuteurs se déclarant de langue maternelle française au Nouveau-Brunswick s’élève à environ 31 % de la population, alors qu’en Nouvelle-Écosse et à l’Île-du-Prince-Édouard, cette proportion correspond à moins de 4 %¹³. Ce fractionnement a aussi favorisé l’émergence de disparités importantes au sein de la communauté acadienne sur les plans institutionnel, économique et social, mais aussi sur le plan identitaire:

Un des traits caractéristiques des populations francophones des provinces maritimes, c’est la force et la résilience des identités régionales. De la baie Sainte-Marie (N-É) à la Péninsule acadienne (N-B) en passant par la région Évangéline (IPÉ), les habitants des Maritimes sont avant toute chose

11 Joseph-Yvon THÉRIAULT, “La langue, symbole de l’identité québécoise”, in Michel PLOURDE (dir.), avec la collaboration d’Hélène DUVAL et de Pierre GEORGEAULT, *Le français au Québec. 400 ans d’histoire et de vie*, Québec, Conseil supérieure de la langue française, 2003, pp. 254-259: p. 255.

12 *Ibid.*, p. 255.

13 *Statistique Canada*, Série “Perspective géographique”, recensement de 2011, <http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/as-sa/fogs-spg/Index-fra.cfm> (consulté le 12 octobre 2014).

de leur “pays”, de leur coin de territoire où ils plongent leurs racines. Le phénomène de l’identité régionale est très puissant, en particulier au Nouveau-Brunswick francophone [...] Le géographe Jean-Claude Vernex a ainsi pu écrire, dans les années 1970, qu’il ne fallait pas parler de “la” population francophone du Nouveau-Brunswick, mais plutôt “des” populations francophones du Nouveau-Brunswick. L’identification à une région colore souvent le débat sociopolitique et les rapports entre populations parlant la même langue et partageant une histoire commune.¹⁴

L’aménagement du statut et du code

Le français dans la province du Nouveau-Brunswick détient au sein de cet ensemble un statut particulier, et ce, pour deux raisons: d’abord, cette province regroupe, à elle seule, près de 86 % des locuteurs francophones des provinces maritimes; ensuite, elle est la seule province canadienne à se déclarer officiellement bilingue. En 1969, la *Loi sur les langues officielles du Nouveau-Brunswick* est proclamée et progressivement, le français acquiert un statut égal à celui de l’anglais eu égard à la langue utilisée à l’Assemblée législative, dans les publications officielles, dans les services, en enseignement et devant les tribunaux¹⁵. En raison de ce statut, les Néo-Brunswickois ont pu obtenir des droits constitutionnels importants, dont l’adoption de la *Loi reconnaissant l’égalité des deux communautés linguistiques officielles* en 1981. Les dispositions de cette loi assurent une égalité de statut, de droits et de privilèges de la communauté anglophone et de la communauté francophone. En 1993, cette loi est enchâssée dans la constitution canadienne, “donnant ainsi un statut unique à l’Acadie du Nouveau-Brunswick puisque, désormais, l’appartenance à la communauté identitaire est un droit constitutionnel”¹⁶.

En raison de ce nouveau cadre législatif, la communauté acadienne du Nouveau-Brunswick peut désormais se créer, “pendant les 40 années qui suivent, non sans luttes et à des degrés qui varient de province en province, des espaces linguistiques homogènes, qui gravitent surtout autour du monde scolaire et du monde associatif”¹⁷. Sans les énumérer toutes, mentionnons toutefois que l’institution publique la plus importante pour la communauté acadienne est sans conteste

14 Jacques-Paul COUTURIER, “La République du Madawaska et l’Acadie: la construction identitaire d’une région néo-brunswickoise au 20^e siècle”, *Revue d’histoire de l’Amérique française*, vol. 56, n. 2, 2002, pp. 153-184: p. 154.

15 En 2002, la province procède à la refonte de cette loi, en en élargissant la portée de façon à inclure les municipalités et les soins de santé, entre autres changements.

16 Lise DUBOIS, “Le français en Acadie des Maritimes”, in Albert VALDMAN, Julie AUGER, Deborah PISTON-HATLEN (dir.), *Le français en Amérique du Nord: état présent*, Sainte-Foy, Presses de l’Université Laval, 2005, pp. 81-98: p. 94.

17 *Ibid.*, p. 86.

la création d'une université unilingue francophone, l'Université de Moncton, qui a décerné depuis 1963 environ 45 000 diplômes. Un autre acquis fondamental pour la communauté est l'adoption de la dualité linguistique par le Ministère de l'éducation du Nouveau-Brunswick, garantissant sur l'ensemble de son territoire un enseignement unilingue français de la maternelle à la douzième année. C'est également à partir des années 1960 que des associations importantes voient le jour, dont la Société Nationale de l'Acadie (qui représente les Acadiens des quatre provinces atlantiques) et, pour le Nouveau-Brunswick, la Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick.

Toutes ces mesures et ses créations, bien que fondamentales pour le maintien du français en Acadie, n'ont que très peu porté sur la gestion du code proprement dit. Quelques études ponctuelles ont été menées, notamment sur la toponymie¹⁸ et sur le vocabulaire des enfants¹⁹, mais peu de travaux ont abordé explicitement la question de la norme en Acadie²⁰. Un travail essentiel reste à faire, soit celui de voir à l'établissement d'un consensus social dans l'identification d'une norme lexicale acadienne, laquelle pourra servir de modèle à l'ensemble de la communauté²¹. D'autres étapes devront toutefois être réalisées en amont, comme décrire les ensembles du lexique acadien et en dégager le vocabulaire fondamental; il faudra aussi localiser les emplois sur le plan géographique et voir à la hiérarchisation des usages. Dans l'intervalle, la population acadienne est contrainte, comme bien d'autres communautés minoritaires, "d'adopter un français de référence 'importé', globalement appréhendé comme 'celui des ouvrages de référence' et qui est véhiculé par l'institution scolaire"²².

18 Francine ADAM et Catherine PHILIPPONNEAU, "Noms de lieux, langue et société en Acadie du Nouveau-Brunswick", *Études canadiennes / Canadian Studies*, Actes du colloque "Acadiens: mythes et réalités", vol. 20, n. 37, 1994, pp. 247-256.

19 William MACKEY, *Le vocabulaire disponible du français: le vocabulaire concret usuel des enfants français et acadiens*, 2 tomes, Montréal, Didier, 1971; Réjeanne LEBLANC, *L'évolution du vocabulaire chez les jeunes Acadiens et Acadiennes du Nouveau-Brunswick: facteurs espace et temps*, thèse de doctorat, Québec, Université Laval, 1993.

20 Voir par exemple Louise PÉRONNET et Sylvia KASPARIAN, "Vers une description du 'français standard acadien': analyse des traits morphosyntaxiques", in Patrice BRASSEUR (dir.), *Français d'Amérique: variation, créolisation, normalisation*, actes du colloque "Les français d'Amérique du Nord en situation minoritaire", Université d'Avignon, Centre d'études canadiennes, 1998, pp. 249-259.

21 Michel FRANCARD, "Attitudes et représentations linguistiques en contexte minoritaire: le Québec et l'Acadie", in Albert VALDMAN, Julie AUGER, Deborah PISTON-HATLEN (dir.), *Le français en Amérique du Nord: état présent*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 2005, pp. 371-388.

22 Michel FRANCARD, "Le français de référence: formes, normes et identités", in Michel FRANCARD (dir.), avec la collaboration de Geneviève GERON et Régine WILMET, *Le français de référence: Constructions et appropriations d'un concept*, Actes du

Les pratiques linguistiques

Le travail d'identification d'une norme lexicale endogène est complexe en Acadie en raison du fait que les locuteurs entretiennent face à leur langue un rapport difficile. En effet, la cohabitation de l'anglais et du français dans la communauté progresse dans un rapport de force inégal, "où l'une des deux langues jouit d'un privilège certain par rapport à l'autre"²³. Cet état de fait a notamment été illustré par Matthieu LEBLANC en milieu de travail, où, comme partout ailleurs, l'anglais exerce sur le français une certaine emprise. Dans un bureau d'un ministère fédéral situé à Moncton, au Nouveau-Brunswick, LEBLANC a pu observer que dans diverses situations à l'oral, les échanges entre employés tant francophones qu'anglophones se font le plus souvent en anglais: "[i]l s'agit là de comportements qui reflètent assez fidèlement ce que l'on observe à l'extérieur du bureau dans la région du Grand Moncton"²⁴. Dans la pratique, la présence d'un anglophone, aussi bien bilingue qu'unilingue, au sein d'un groupe de francophones a "pour effet d'orienter tous les échanges vers l'anglais"²⁵. Le fardeau du bilinguisme au Nouveau-Brunswick repose d'ailleurs clairement sur les épaules de la population de langue française, 71 % des locuteurs francophones se déclarant bilingues, alors que ce taux n'est que de 14,9 % pour la population anglophone²⁶.

Outre le rapport asymétrique du français face à l'anglais, il existe aussi un rapport de force inégal entre les variétés locales et le français de référence: le français standard est toujours idéalisé et imaginé comme homogène, alors que les pratiques linguistiques de la communauté sont, au contraire, très hétérogènes et, de ce fait, perçues négativement. Si le français acadien traditionnel "est lui aussi favorablement connoté parce qu'interprété comme la langue de l'origine et fortement apparenté à celle des premiers colons (et par ricochet à la

colloque de Louvain-la-Neuve, 3-5 novembre 1999, t. II, publié dans les *Cahiers de l'Institut de linguistique de Louvain*, vol. 27, 2001, pp. 223-240: p. 233.

- 23 Annette BOUDREAU, "Des voix qui se répondent: analyse discursive et historique des idéologies linguistiques en Acadie: l'exemple de Moncton", in Annette BOUDREAU (dir.), *Minorités linguistique et sociétés / Linguistic minorities et Society*, n. 4, 2014, pp. 175-199: p. 181.
- 24 Matthieu LEBLANC, *Pratiques langagières et bilinguisme dans la fonction publique fédérale: le cas d'un milieu de travail bilingue en Acadie du Nouveau-Brunswick*, thèse de doctorat en linguistique, Moncton, Université de Moncton, 2008; Matthieu LEBLANC, "Les atouts et avantages du bilinguisme à Moncton: entre discours et réalité", in Annette BOUDREAU (dir.), *Minorités linguistiques et Société / Linguistic Minorities and Society*, n. 4, 2014, pp. 154-174: p. 165.
- 25 *Ibid.*, p. 166.
- 26 *Statistique Canada*, 2011.

France)²⁷, il n'en va pas de même des autres variétés vernaculaires qui, en raison des nombreux emprunts à l'anglais, sont dévalorisées.

Sur le plan des pratiques, le français standard est aujourd'hui plus répandu en Acadie qu'il ne l'a été autrefois, situation qui s'explique par différents facteurs comme la hausse du niveau d'instruction des Acadiens et l'arrivée de francophones issus de régions majoritaires dans les milieux bilingues de la province (dont le déplacement d'un nombre important de résidants de la Péninsule acadienne vers Moncton). Davantage entendu dans les sphères publiques officielles, cette variété de français est utilisée surtout par les gens plus instruits ou par une certaine élite. La linguiste acadienne Louise PÉRONNET avait déjà identifié une tendance vers la standardisation en 1996, en même temps qu'elle notait la progression de l'anglicisation des pratiques linguistiques des locuteurs acadiens. Ces changements, qui se font dans des "directions tout à fait opposées, d'un côté vers un français plus standard, de l'autre vers un français plus anglicisé"²⁸, ont transformé le paysage linguistique acadien car, "[e]ntre ces deux tendances extrêmes, il existe de multiples stratégies d'accommodation, ce qui donne lieu à un nombre incalculable de variétés de français"²⁹.

En ce qui a trait à l'anglicisation des pratiques, elle prend corps sous la forme d'un vernaculaire nommé le *chiac*, qui résulte du contact intense de l'anglais avec le français acadien³⁰. Le *chiac* connaît un continuum de pratiques allant du peu anglicisé au très anglicisé, mais toutes sont stigmatisées et il est devenu, par le fait même, le lieu de tous les débats³¹. En réaction au mouvement davantage puriste, cette variété de français joue désormais un rôle important dans l'expression de l'identité culturelle acadienne sur diverses scènes. Bien qu'il soit utilisé par des francophones de toutes les générations du sud-est du Nouveau-Brunswick, il est le plus souvent (à tort ou à raison) associé à la langue des jeunes de milieux plus urbanisés. Désormais décloisonné, le *chiac* est mobilisé par certains locuteurs en devenant le fondement sur lequel repose leur identité individuelle: il est particulièrement mis de l'avant

27 BOUDREAU, "Des voix qui se répondent", cit., pp. 181-182.

28 Louise PÉRONNET, "Nouvelles variétés de français parlé en Acadie du Nouveau-Brunswick", in Lise DUBOIS et Annette BOUDREAU (dir.), *Les Acadiens et leur(s) langue(s): quand le français est minoritaire*, Moncton, Éditions d'Acadie et Centre de recherche en linguistique appliquée, 2^e édition revue et corrigée, 1996, pp. 121-135: p. 121.

29 *Ibid.*, p. 121.

30 Marie-Ève PERROT, *Aspects fondamentaux du métissage anglais/français dans le chiac de Moncton (Nouveau-Brunswick, Canada)*, thèse de doctorat, Paris, Université de la Sorbonne Nouvelle Paris III.

31 Annette BOUDREAU, "Discours, nomination des langues et idéologies linguistiques", in Davy BIGOT, Michael FRIESNER, Mireille TREMBLAY (dir.), *Les français d'ici. Description, représentation et théorisation*, Québec, Presses de l'Université Laval ("Les voies du français"), 2012, pp. 89-109.

par les artistes (chanteurs, romanciers, bédéistes) qui ont à faire des choix constants quant à la langue qu'ils souhaitent mettre en scène³².

Le dictionnaire québécois Usito

Présentation générale

Usito est un dictionnaire électronique de langue générale, dont la principale visée est de décrire le français standard en usage au Québec d'un point de vue nord-américain. L'équipe FRANQUS (Français québécois, usage standard)³³ de l'Université de Sherbrooke, composée des professeurs Hélène CAJOLET-LAGANIÈRE et Pierre MARTEL à la direction éditoriale, Chantal-Édith MASSON à la direction informatique et Louis MERCIER comme conseiller éditorial, a, dès les débuts de l'entreprise, voulu décrire le français québécois afin d'apporter un complément aux dictionnaires décrivant surtout les pratiques linguistiques des Européens et ainsi mettre en valeur l'environnement francophone nord-américain:

Entièrement conçu au Québec, *Usito* est le premier dictionnaire électronique à décrire le français standard en usage au Québec, tout en faisant le pont avec le reste de la francophonie. Il propose un contenu ouvert sur l'Amérique du Nord et sur le monde. *Usito* est le seul à offrir d'une manière aussi détaillée une description du monde à laquelle les Québécois et les autres francophones d'Amérique du Nord peuvent s'identifier.³⁴

Cela se confirme sur le plan de la microstructure: la prononciation est donnée en conformité avec l'usage standard québécois, de nombreuses mentions sur l'officialisation au Québec accompagnent les emplois contentieux, les exemples donnés sont québécois comme le sont aussi les citations, qui sont surtout extraites de corpus littéraires ou journalistiques. Dans une analyse exhaustive des diverses composantes du dictionnaire, Claude POIRIER confirme que l'objectif principal des concepteurs d'*Usito* est atteint:

Peut-on dire quand même que, de façon générale, le traitement des québécismes dans USITO est supérieur à celui des dictionnaires de France?

32 Annette BOUDREAU, "La nomination du français en Acadie: parcours et enjeux", in James DE FINNEY, Hélène DESTREMPES et Jean MORENCY (dir.), *L'Acadie des origines: mythes et figurations d'un parcours littéraire et historique*, Sudbury, Éditions Prise de parole, 2011, pp. 71-94.

33 Voir l'onglet "La production du dictionnaire. Les grandes étapes du chantier lexicographique" (*Usito*) pour de plus amples renseignements sur la constitution du dictionnaire.

34 Voir l'onglet "Les avantages d'*Usito*" (*Usito*).

Assurément. On peut le constater en tout cas en comparant les articles du *Petit Robert* avec ceux d'USITO. Les définitions de ce dernier sont plus pertinentes, les citations plus nombreuses, le contexte culturel québécois et canadien y est mieux expliqué.³⁵

Sur le plan de la consultation, le dictionnaire se compare à un ouvrage comme le *Petit Robert*. Outil de référence quotidien, *Usito* peut répondre à l'ensemble des questions que se pose l'utilisateur, qu'il se trouve en milieu scolaire ou qu'il soit un professionnel de la langue. Selon POIRIER, ce dictionnaire pourrait même devenir "dans un avenir pas trop lointain le *vade-mecum* québécois le plus utile en matière de langue"³⁶.

Le marquage géolinguistique

Usito se distingue toutefois de façon assez frappante du *Petit Robert* sur le plan du marquage géolinguistique. La marque F/E désigne un "particularisme de l'usage français et européen", alors que la marque Q/C:

est caractéristique de la variété de français qui a cours au Québec et qui est largement répandue au Canada, ce qui signifie qu'il peut contribuer à distinguer cette variété nord-américaine de français de celle qui a cours en France et dans la francophonie européenne. Cela n'implique pas que cet emploi soit exclusif à l'usage nordaméricain du français, ni qu'il soit bien implanté dans la variété acadienne (qui se démarque du français québécois sur un certain nombre de points). Les particularismes de l'usage québécois et canadien sont parfois signalés comme tels dans les dictionnaires produits en France. Dans *Usito*, les emplois portant les marques Q/C et F/E sont généralement accompagnés de renvois synonymiques qui permettent d'établir rapidement des liens entre ces variantes géographiques et les autres ressources lexicales du français.³⁷

Sans nous pencher sur les conséquences linguistiques et sociales de ce marquage pour les utilisateurs québécois – question d'ailleurs récemment traitée par Hélène LABELLE³⁸ – nous aimerions néanmoins attirer l'attention sur le fait que ce système de marquage ne permet pas de signaler, dans la nomenclature même du dictionnaire, les emplois nord-américains qui ne sont pas aussi québécois. Ceci se comprend dans la mesure où, comme l'explique POIRIER,

35 Claude POIRIER, "USITO: Un pas en avant, un pas en arrière. Analyse du dictionnaire de l'Équipe FRANQUS un an après sa mise en ligne", [s.l.], [s.é.], avril 2014, pp. 1-30: p. 11. (Disponible à l'adresse <http://www.tlfq.ulaval.ca/pub/pdf/C-122.pdf>).

36 *Ibid.*, p. 8.

37 Voir l'onglet "Tableau des termes, signes et abréviations du dictionnaire" (*Usito*).

38 Hélène LABELLE, *Le traitement lexicographique du français canadien dans Usito, dictionnaire québécois informatisé*, thèse de maîtrise en lettres françaises, Ottawa, Université d'Ottawa, 2015.

[I]e français de l'Ontario et celui de l'Ouest canadien sont en quelque sorte des prolongements du français du Québec; en effet, l'implantation de communautés francophones dans ces régions résulte au départ de l'émigration québécoise, mais d'autres groupes de francophones, de France et de Belgique, sont venus s'y greffer par la suite. Ces variétés présentent quelques différences avec le français québécois, souvent attribuables à un conservatisme plus marqué.³⁹

Si cette forme d'exclusion peut se justifier pour les variétés de français qui se situent à l'ouest du Québec en raison de leur plus grande parenté linguistique avec le français québécois, elle est plus frappante pour la variété acadienne. Outre des remarques ponctuelles sur des emplois particuliers (comme celle figurant sous l'entrée *abrier*: "Ce mot est également en usage en Acadie. Il est sorti de l'usage en France"), aucun espace n'est aménagé dans les pages même du dictionnaire pour rendre compte des formes ou des sens qui n'ont pas également cours au Québec.

Les annexes

Les concepteurs d'*Usito* ont donc jugé utile d'inclure, en annexe, trois lexiques de particularismes décrivant le français en Acadie, en Belgique et en Suisse. Ceux-ci font partie des quelques 85 articles thématiques qui servent de complément à la nomenclature du dictionnaire. La plupart ont pour but de décrire les "réalités linguistiques, culturelles, socioéconomiques et géographiques"⁴⁰ du contexte nord-américain et portent sur des sujets variés comme L'ACÉRICULTURE, LES AUTOCHTONES DU QUÉBEC, L'AUTOMATISME ET LE REFUS GLOBAL; d'autres encore abordent des thèmes proprement langagiers, comme LES MOTS EN -EUX, LES MOTS EN -OUNE ou encore LES PRINCIPALES RÈGLES D'ÉCRITURE DES NOMBRES. Certains portent expressément sur la langue et l'histoire acadiennes. Un article intitulé LE FRANÇAIS PARLÉ EN ACADIE de PÉRONNET rappelle les principales caractéristiques linguistiques qui distinguent le français acadien du français québécois, alors qu'un autre article, signé cette fois de la plume de l'historien acadien Maurice BASQUE, traite de LA DÉPORTATION DES ACADIENS, moment névralgique s'il en est un dans l'histoire de la communauté acadienne.

Rédigés par des auteurs différents, les trois lexiques de particularismes offrent à l'utilisateur une sélection de mots qui se veulent représentatifs du français qui a cours dans chacune de ces aires géographiques. De

39 Claude POIRIER (dir.), *Dictionnaire historique du français québécois: monographies lexicographiques de québécismes*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1998, p. XXXII.

40 Sous l'onglet "Les avantages d'*Usito*" (*Usito*).

taille relativement modeste, ces lexiques participent d'une approche différentielle, c'est-à-dire axée sur l'explicitation des différences face au français de référence. Ils ne peuvent donc, pour cette raison, avoir été conçus dans le même esprit que celui qui a prévalu dans l'élaboration du dictionnaire, ce qui veut dire qu'ils n'avaient pas nécessairement pour objectif de mettre de l'avant des mots relevant d'un registre davantage soutenu. À titre d'exemple, le *Lexique d'helvétismes* préparé par André THIBAUT offre une "petite sélection, dans laquelle nous avons pris soin d'inclure de nombreux mots que la Suisse a en commun avec le Québec"; ces derniers sont, le plus souvent, des "archaïsmes, c'est-à-dire des mots qui faisaient autrefois partie du français général, mais qui sont peu à peu sortis de l'usage 'central'"⁴¹.

L'utilisateur peut accéder directement aux annexes par le biais d'un lien permanent qui se situe à la gauche de son écran. Il y a accès également au moment de la saisie d'un mot apparenté à une thématique particulière dans le moteur de recherche, des renvois à ces listes s'affichant automatiquement dans le menu déroulant. Par exemple, à la saisie du mot *indépendance*, deux articles thématiques défilent dans la fenêtre de saisie, soit LA RÉBELLION DE 1837 AU QUÉBEC et LA QUESTION NATIONALE AU QUÉBEC. Il en va de même pour les mots qui figurent dans chacun des trois lexiques puisqu'au moment de la saisie, *Usito* signale à l'utilisateur les différentes plateformes dans lesquelles se trouve le mot qui l'intéresse.

Usito et les acadianismes

Le choix de la nomenclature

Le *Lexique d'acadianismes* préparé par PÉRONNET a, lui aussi, été conçu comme un projet autonome. Ce lexique de 167 mots-entrées "constitue un tout en soi" qui offre à l'utilisateur une sélection de mots les plus représentatifs "du vocabulaire en usage en Acadie"⁴². PÉRONNET estime toutefois que ces mots relèvent pour la plupart d'un registre davantage soutenu:

Nous voulons préciser que ces mots et sens sont d'usage standard dans le parler acadien, c'est-à-dire que nous les retrouvons dans à peu près tous les types de discours et de textes, sauf quelques exceptions marquées FAM. Cela n'implique pas nécessairement que ces mêmes mots ou sens utilisés également au Québec ou ailleurs dans la francophonie y soient aussi de

41 André THIBAUT, "Lexique d'helvétismes" (*Usito*).

42 Louise PÉRONNET, "Lexique d'acadianismes" (*Usito*).

niveau standard. Souvent même, ce n'est pas le cas. Plusieurs de ces mots et sens, présents en français québécois, y sont de niveau familier.⁴³

L'examen critique du lexique que nous proposons ici révèle cependant une approche plus nuancée: le choix des mots-entrées montre une certaine diversité qui joue essentiellement sur le plan diachronique et, dans une moindre mesure, sur le plan diastatique. Pour l'illustrer, nous avons dégagé les acadianismes présents uniquement dans le *Lexique d'acadianismes* (tableau 1) de ceux qui figurent aussi dans la nomenclature du dictionnaire (tableau 2). Les mots recensés dans le tableau 1 sont donc des acadianismes de forme ou de sens qui relèvent, pour la plupart, du patrimoine lexical acadien – ce sont d'ailleurs largement les mêmes qui figurent depuis longtemps dans les glossaires acadiens⁴⁴. Les secteurs de vocabulaire qui y sont recensés concernent essentiellement la faune (*coque* “mye”, *plaise* “plie”, *soleil de mer* “méduse”) et la flore (*amoureux* “bardane”, *cosse* “haricot”, *haricot* “tsuga du Canada”, *pomme de prée* “canneberge”, *prusse* “épicéa”), la ruralité et les activités traditionnelles, comme la pêche artisanale (*abouette* “appât”, *mouvée* “banc de poisson”, *trappe* “piège à homards”, etc.) et le travail de la ferme (*tet* “porcherie”); d'autres mots sont aujourd'hui tout simplement concurrencés par leur équivalent en français standard (par exemple *déconforter*, disparu au profit de *décourager*; *galance* qui perd du terrain face à *balançoire*; *hucher* qui est concurrencé par *crier* dans des contextes plus soutenus; *noucle* est remplacé par *noeud*, etc.).

43 *Ibid.*

44 Karine GAUVIN, “L'activité lexicographique”, cit.

Tableau 1.

Acadianismes qui ne figurent pas à la nomenclature d'Usito (51 mots-entrées)			
<i>abouette</i>	<i>Déconforter</i>	<i>gibars</i>	<i>poutine râpée</i>
<i>assir</i>	<i>Désembourrer</i>	<i>bucher</i>	<i>prée</i>
<i>bardeau</i>	<i>Éloïse</i>	<i>icitte</i>	<i>prusse</i>
<i>bedou</i>	<i>Embourrer</i>	<i>jongleux</i>	<i>se regricher</i>
<i>beluette</i>	<i>s'engotter</i>	<i>mocauque</i>	<i>savonnure</i>
<i>beude</i>	<i>éparer</i>	<i>mouvée</i>	<i>soleil de mer</i>
<i>bocouite</i>	<i>Escaouette</i>	<i>noucle</i>	<i>se taiser</i>
<i>borlicoco</i>	<i>esbarber</i>	<i>noucler</i>	<i>taweille</i>
<i>bouillard</i>	<i>flânage</i>	<i>parler en grandeur</i>	<i>tet</i>
<i>bouillée</i>	<i>frolic</i>	<i>pigouiller</i>	<i>tiendre</i>
<i>brayon</i>	<i>froliquer</i>	<i>plaise</i>	<i>tricolor</i>
<i>chalin</i>	<i>galance</i>	<i>pomme de prée</i>	<i>zire</i>
<i>se chavirer</i> (forme pron.)	<i>se galancer</i>	<i>poutine à trou</i>	
Acadianismes dont le sens ne figure pas dans les articles d'Usito (36 mots-entrées)			
<i>amarre</i>	<i>débourrer</i>	<i>gatte</i>	<i>plats</i>
<i>amarrer</i>	<i>dégréer</i>	<i>grandeur</i>	<i>plume</i>
<i>amoureux</i>	<i>district</i>	<i>haricot</i>	<i>plumer</i>
<i>baille</i>	<i>s'écarter</i>	<i>laîche</i>	<i>de quoi</i>
<i>brocher</i>	<i>effaré</i>	<i>larguer</i>	<i>râpure</i>
<i>brochure</i>	<i>élan</i>	<i>leçons</i>	<i>taille</i>
<i>coque</i>	<i>espérer</i>	<i>lutrin</i>	<i>trappe</i>
<i>cosse</i>	<i>fricot</i>	<i>marionnettes</i>	<i>violon</i>
<i>débarquer</i>	<i>friper</i>	<i>de même</i>	<i>virer de bord</i>

Comme nous l'avons déjà expliqué, les mots du tableau 1 détiennent une certaine légitimité au sein de la communauté acadienne en raison du lien qu'ils entretiennent avec la France. Bien qu'ils appartiennent à une autre époque, ce sont surtout ces mots qui sont mis de l'avant par les divers acteurs de la communauté comme étant proprement "acadiens". Tous ne sont toutefois pas obsolètes: certains sont usuels en Acadie dans tous les registres (*leçons*, *coque*, *cosse*, *débarquer*, *de quoi*) alors que d'autres sont plus familiers (*assire*, *espérer*, *icitte*, *se chavirer*, *élan*, *plats*, *plume*, *tiendre* et *virer de bord*). D'autres encore se rattachent plus étroitement à des réalités acadiennes comme les festivités (*frolic*, *tintamarre*) ou l'alimentation (*fricot*, *poutine râpée*, *poutine à trou*, *râpure*).

En ce qui a trait aux mots du tableau 2, ils se distinguent des précédents en ce qu'ils figurent aussi à la nomenclature du dictionnaire *Usito*. Tous portent la marque Q/C, ce qui veut dire, nous le rappelons, que ces mots sont “caractéristique[s] de la variété de français qui a cours au Québec et qui est largement répandue au Canada”⁴⁵. Ces mots sont en effet davantage représentatifs de l'usage actuel en Acadie que ceux du tableau 1. Précisons enfin que près de la moitié de ces termes sont marqués “familier” par l'équipe d'*Usito* (ces mots sont précédés de l'astérisque, dans le tableau), alors que seul le mot *asteur* est ainsi marqué dans le *Lexique d'acadianismes*.

Tableau 2.

Acadianismes figurant aussi à la nomenclature du dictionnaire Usito (64 mots-entrées)			
* <i>abrier</i>	<i>briser</i>	* <i>fin</i>	<i>peinturer</i>
* <i>asteur</i>	<i>broche 1</i>	* <i>fournaise</i>	* <i>piastre</i>
<i>autobus</i>	<i>broche 2</i>	* <i>garrocher</i>	<i>place</i>
<i>avant-midi</i>	* <i>broche à foin</i>	<i>goberge</i>	<i>plaine</i>
* <i>balayeuse</i>	<i>bru</i>	* <i>gorgoton</i>	<i>plaquebière</i>
<i>ballant</i>	<i>carreauté</i>	* <i>gréer</i>	* <i>poêle</i>
<i>barachois</i>	<i>casseau</i>	* <i>gricher</i>	<i>portrait</i>
* <i>barrer</i>	<i>chaise berceuse</i>	<i>haler</i>	<i>prélat</i>
<i>bas</i>	<i>chandelle</i>	* <i>jongler</i>	<i>roche</i>
* <i>bedaine</i>	<i>change</i>	<i>laveuse</i>	* <i>sacoche</i>
* <i>bicycle</i>	<i>cormier</i>	<i>magasinage</i>	<i>sècheuse</i>
<i>blé d'Inde</i>	* <i>couverte</i>	<i>magasiner</i>	<i>soulier</i>
<i>bleuet</i>	<i>creux</i>	* <i>marabout</i>	* <i>tanner</i>
* <i>boucane</i>	* <i>embarquer</i>	<i>mitan</i>	* <i>tirer</i>
* <i>brassière</i>	<i>épeurer</i>	* <i>mouiller</i>	<i>vadrouille</i>
* <i>breuvage</i>	<i>fin de semaine</i>	* <i>s'obstiner</i>	* <i>c'est de valeur</i>

Précisons par ailleurs que de nombreux mots qui ne sont pas inclus dans le *Lexique d'acadianismes* et portant la marque Q/C dans le dictionnaire ont aussi cours en Acadie: il s'agit de termes comme *aréna*, *crème glacée*, *déjeuner*, *dîner*, *hockey*, *limonade*, *soccer*... En revanche, certains “acadianismes” sont en fait des mots du français tout à fait ordinaires ou encore, ils figurent à la nomenclature d'*Usito* sans marque diatopique. Par exemple, le nom féminin *face* est relevé au sens de “visage” dans le *Lexique d'acadianismes*, alors qu'il

45 Sous l'onglet “Tableau des termes, signes et abréviations du dictionnaire” (*Usito*).

est défini dans le dictionnaire comme la “partie antérieure de la tête de l'être humain”. Il s'agit bien évidemment du même mot. (Voir encore les mots *armoire*, *bailler*, *chandail*, *chiac*, *déplumer*, *doris*, *fayot* (marqué F/E), *itou*, *jardin*, *lisse*, *poulamon*, *serein*, *télévision*, *tintamarre* et *verne*.)

Enfin, la volonté de PÉRONNET de respecter l'orientation normative de l'ouvrage peut expliquer qu'aucun anglicisme récent ne figure à la nomenclature du *Lexique d'acadianismes*. Elle ne recense que *bicycle* “bicyclette”, *bocouite* “sarrasin”, *breuvage* “liquide qui se boit”, *change* “monnaie”, *fournaise* “chaudière”, *frolic* “rassemblement musical populaire” et *place* “lieu, endroit”. Dans l'article thématique consacré au français parlé en Acadie, PÉRONNET précise en outre que “le chiac n'est pas la langue de tous les Acadiens”⁴⁶, ce qui peut contribuer à justifier cette prise de position.

Le traitement des entrées

Sur le plan du traitement des entrées, le *Lexique d'acadianismes* s'apparente davantage à un glossaire. Sont absents les rubriques relatives à la prononciation et à l'étymologie; les divers emplois ne sont pas hiérarchisés par le biais de marques d'usage et les renvois n'y figurent pas. En outre, les définitions sont le plus souvent glosées (*amarrer* “attacher”, *amoureux* “bardane”, *bleuet* “myrtille”, *doris* “barque”, etc.), même si quelques mots renvoyant plus particulièrement aux diverses réalités acadiennes sont davantage explicités (comme *brayon*, *chiac*, *district*, *Escaouette*...). Les définitions sont illustrées par des exemples bien choisis et elles sont aussi accompagnées de citations extraites soit du quotidien *L'Acadie Nouvelle*, soit d'une vingtaine d'œuvres littéraires acadiennes⁴⁷. Ces citations proviennent le plus souvent d'œuvres qui dépeignent un mode vie traditionnel et rural (comme celles, bien connues, d'Antonine Maillet qui sont ici surreprésentées), alors que quelques autres sont davantage ancrées dans la modernité (dont les romans de France DAIGLE ou de Gérald LEBLANC).

Il va sans dire que les mots du tableau 2 reçoivent généralement un traitement plus complet dans les articles du dictionnaire que dans le *Lexique d'acadianismes*. Pour illustrer notre propos, examinons les différences qui caractérisent les deux entrées *goberge* (voir les figures 1 et 2).

46 Louise PÉRONNET, “Le français parlé en Acadie” (*Usito*).

47 Voir les références bibliographiques dans le *Lexique d'acadianismes* pour la liste complète des ouvrages.

Figure 1. L'entrée goberge dans le Lexique d'acadianismes

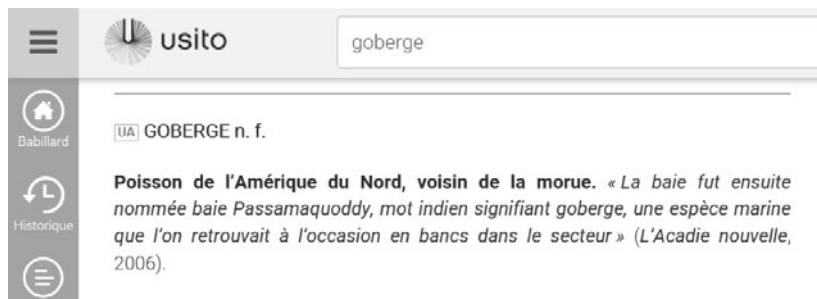
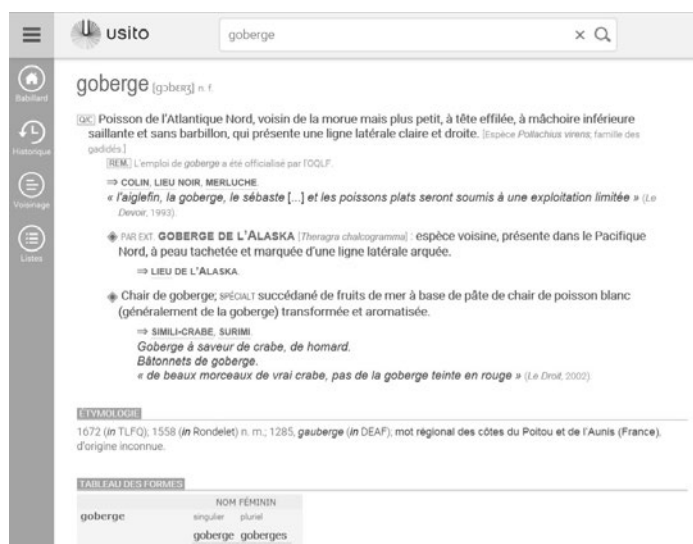


Figure 2. L'entrée goberge dans le dictionnaire Usito



Outre une définition plus complète, l'article *goberge* dans le dictionnaire comprend aussi une remarque sur l'officialisation du terme, des renvois (*colin*, *lieu noir*, *merluche*), une sous-entrée (*goberge de l'Alaska*), ainsi que le sens du mot utilisé dans le commerce ("succédané de fruits de mer à base de pâte de chair de poisson blanc (généralement de la goberge) transformée et aromatisée").

Les rapports hiérarchiques dans Usito

À la lumière du traitement plus complet des mots dans le dictionnaire, l'utilisateur est en droit de se demander quel intérêt il y a à renvoyer en

annexe les emplois acadiens qui figurent par ailleurs dans le dictionnaire et qui sont marqués Q/C. Plus encore, en raison de sa conception foncièrement canadienne, on peut s'interroger sur la pertinence d'inclure un lexique d'acadianismes plutôt que d'intégrer ses particularismes au sein même du dictionnaire. Si ce traitement divergent rappelle que la conception du lexique relève d'objectifs et de critères de sélection différents de ceux qui ont prévalu au moment de la rédaction du dictionnaire, il s'inscrit néanmoins en porte-à-faux avec la visée plus générale du dictionnaire *Usito*, résolument tournée vers une description nord-américaine des usages du français. Le dictionnaire est plus qu'un simple guide grammatical et sémantique: "par le choix des mots et des exemples et par l'analyse qu'il propose du vocabulaire, il brosse un portrait de la société dont il décrit la langue"⁴⁸. L'absence d'harmonisation du contenu du dictionnaire avec celui des lexiques sur les plans diatopique et diastratique a pour résultat d'accentuer les spécificités des deux principales variétés canadiennes plutôt que de les unifier au sein d'un même projet de dictionnaire.

De plus, la multiplication de plateformes reproduit les rapports d'exclusion qui sont souvent le lot des petites communautés face à "l'autre" francophone. Repoussés en annexe, les acadianismes se trouvent en quelque sorte délégitimés face aux québécoisismes et aux canadienismes qui figurent dans l'ouvrage. Plutôt que de rassurer l'utilisateur acadien sur ses propres pratiques linguistiques, cette hiérarchisation des usages ne fait que déplacer le pôle normatif que constitue la France vers le Québec: la norme à laquelle il aspire se trouve encore située à l'extérieur de sa propre communauté linguistique. L'Acadie étant reléguée au "reste de la francophonie"⁴⁹, le dictionnaire québécois *Usito* ne peut, dans son état actuel, tenir lieu de remplaçant à une norme endogène acadienne. Est-ce à dire que l'ouvrage ne peut servir d'outil didactique pour la communauté acadienne? Au contraire, en raison de son contenu mieux adapté à la réalité nord-américaine, on peut affirmer, comme l'a fait Claude POIRIER avant nous, que ce dictionnaire se compare favorablement à ceux produits en France.

Conclusion

Se voit ainsi soulevée la question de la représentativité de ce lexique: les mots choisis sont-ils encore utilisés par une majorité d'Acadiens, dans toutes les régions acadiennes et dans une pluralité de contextes exigeant un registre plus soutenu? L'état actuel de la recherche ne permet pas de répondre à ces questions de façon définitive. L'examen du *Lexique d'aca-*

48 POIRIER, "USITO: Un pas en avant", cit., p. 1.

49 Sous l'onglet "Les avantages d'*Usito*" (*Usito*).

dianismes a néanmoins révélé certaines tendances qui sont représentatives de la production lexicographique acadienne et sur lesquelles nous reviendrons brièvement ici.

D'abord, il se maintient une certaine domination du discours idéologique tel que formulé au départ par Pascal POIRIER, puisque plus de la moitié des termes du lexique relève du vocabulaire patrimonial. Or, – et nous souhaitons l'avoir illustré ici –, le français acadien est une variété complète de français, qu'on ne peut réduire à une série de traits régionaux ou encore à un registre particulier. Cette vision déformée (et déformante) des pratiques linguistiques de la communauté acadienne a pour effet de projeter une image réductrice mais aussi folklorisante de sa langue et de sa culture. En revanche, de nombreux autres termes qui sont davantage utilisés à l'heure actuelle en Acadie y ont aussi été relevés. Cette progression vers une approche davantage descriptive est prometteuse et selon l'orientation qui lui sera donnée par le dictionnaire, pourrait servir de tremplin vers une étude beaucoup plus approfondie du lexique en Acadie.

En outre, il importe de montrer que le français acadien est, comme toutes les autres variétés de la francophonie, apte à changer, ce qui veut dire qu'il faut tenir compte des emprunts à l'anglais dans la description des pratiques. Sans vouloir tempérer ici la menace de l'assimilation qui plane sur les francophones des provinces maritimes, on ne peut toutefois faire l'économie d'une description des mots anglais qui ont cours dans la variété acadienne. Comment, en effet, mesurer objectivement le degré d'intégration des mots anglais dans son lexique s'ils ne sont pas pris en compte dans la description des usages? Or, le lexicographe peut justement faire la lumière sur l'épineuse question des anglicismes. S'agissant du français québécois, POIRIER explique que ce rôle est fondamental, “en aidant à discerner les anglicismes qui n'ont reçu aucun enrichissement sémantique ou connotatif et ceux qui se sont bien intégrés au français québécois, qui font en somme partie maintenant du patrimoine linguistique et culturel des Québécois, de leur identité linguistique”⁵⁰. Cela vaut tout autant, à notre avis, pour le français acadien.

Enfin, la réalisation d'un dictionnaire synchronique du français acadien devra nécessairement prendre en compte le contexte socio-culturel distinct de la communauté acadienne. Comme nous l'avons vu précédemment, la population acadienne est marquée par une grande diversité qui se manifeste tant sur le plan de l'hétérogénéité des pratiques que sur celui des différences identitaires régionales. Si cette étape peut rendre plus complexe l'identification d'une norme lexicale endogène, elle sera néanmoins essentielle dans l'atteinte d'un consensus.

50 Claude POIRIER, “Identité québécoise, norme et lexicographie”, *Terminogramme*, n. 64, printemps, 1992, pp. 1-5: p. 5.

Références bibliographiques

- Francine ADAM et Catherine PHILIPPONNEAU, “Noms de lieux, langue et société en Acadie du Nouveau-Brunswick”, *Études canadiennes / Canadian Studies*, Actes du colloque “Acadiens: mythes et réalités”, vol. 20, n. 37, 1994, pp. 247-256.
- Laurence ARRIGHI et Karine GAUVIN, “Discours réflexifs de lexicographes acadiens: entre description et justification de l’œuvre”, in Laurence ARRIGHI et Matthieu LEBLANC (dir.), *La francophonie en Acadie: dynamiques langagières et sociales*, Sudbury, Éditions Prise de Parole, 2014, pp. 372-393.
- Annette BOUDREAU, “La nomination du français en Acadie: parcours et enjeux”, in James DE FINNEY, Hélène DESTREMPES et Jean MORENCY (dir.), *L’Acadie des origines: mythes et figurations d’un parcours littéraire et historique*, Sudbury, Éditions Prise de parole, 2011, pp. 71-94.
- Annette BOUDREAU, “Discours, nomination des langues et idéologies linguistiques”, in Davy BIGOT, Michael FRIESNER, Mireille TREMBLAY (dir.), *Les français d’ici. Description, représentation et théorisation*, Québec, Presses de l’Université Laval (“Les voies du français”), 2012, pp. 89-109.
- Annette BOUDREAU, “Des voix qui se répondent: analyse discursive et historique des idéologies linguistiques en Acadie: l’exemple de Moncton”, in Annette BOUDREAU (dir.), *Minorités linguistique et sociétés / Linguistic minorities et Society*, n. 4, 2014, pp. 175-199.
- Hélène CAJOLET-LAGANIÈRE et Pierre MARTEL (dir.), avec la collaboration de Louis MERCIER, *Usito*, s.l., Éditions Delisme, 2013, www.usito.com.
- Steve CANAC-MARQUIS et Claude POIRIER, “Origine commune des français d’Amérique du Nord: le témoignage du lexique”, in Albert VALDMAN, Julie AUGER, Deborah PISTON-HATLEN (dir.), *Le français en Amérique du Nord: état présent*, Sainte-Foy, Presses de l’Université Laval, 2005, pp. 517-538.
- Robert CHAUDENSON, “Variation, koïnésation, créolisation: français d’Amérique et créoles”, in Patrice BRASSEUR (dir.), *Français d’Amérique: variation, créolisation, normalisation*, actes du colloque “Les français d’Amérique du Nord en situation minoritaire”, Université d’Avignon, Centre d’études canadiennes, 1998, pp. 163-180.
- Yves CORMIER, *Dictionnaire du français acadien*, [Saint-Laurent], Fides, 1999 [réédité en 2009].
- Jacques-Paul COUTURIER, “La République du Madawaska et l’Acadie: la construction identitaire d’une région néo-brunswickoise au 20^e siècle”, *Revue d’histoire de l’Amérique française*, vol. 56, n. 2, 2002, pp. 153-184.
- Lise DUBOIS, “Le français en Acadie des Maritimes”, in Albert VALDMAN, Julie AUGER, Deborah PISTON-HATLEN (dir.), *Le français en Amérique du Nord: état présent*, Sainte-Foy, Presses de l’Université Laval, 2005, pp. 81-98.
- Michel FRANCARD, “Le français de référence: formes, normes et identités”, in Michel FRANCARD (dir.), avec la collaboration de Geneviève GERON et Régine WILMET, *Le français de référence: Constructions et appropriations d’un concept*, Actes du colloque de Louvain-la-Neuve, 3-5 novembre

- 1999, t. II, publié dans les *Cahiers de l'Institut de linguistique de Louvain*, vol. 27, 2001, pp. 223-240.
- Michel FRANCARD, “Attitudes et représentations linguistiques en contexte minoritaire: le Québec et l’Acadie”, in Albert VALDMAN, Julie AUGER, Deborah PISTON-HATLEN (dir.), *Le français en Amérique du Nord: état présent*, Sainte-Foy, Presses de l’Université Laval, 2005, pp. 371-388.
- Karine GAUVIN, “L’activité lexicographique en Acadie des Maritimes: bilan et perspectives”, in Annette BOUDREAU (dir.), *Minorités linguistiques et société / Linguistic Minorities and Society*, n. 4, 2014, pp. 42-81.
- Hélène LABELLE, *Le traitement lexicographique du français canadien dans Usito, dictionnaire québécois informatisé*, thèse de maîtrise en lettres françaises, Ottawa, Université d’Ottawa, 2015.
- Matthieu LEBLANC, *Pratiques langagières et bilinguisme dans la fonction publique fédérale: le cas d’un milieu de travail bilingue en Acadie du Nouveau-Brunswick*, thèse de doctorat en linguistique, Moncton, Université de Moncton, 2008.
- Matthieu LEBLANC, “Les atouts et avantages du bilinguisme à Moncton: entre discours et réalité”, in Annette BOUDREAU (dir.), *Minorités linguistiques et Société / Linguistic Minorities and Society*, n. 4, 2014, pp. 154-174.
- Réjeanne LEBLANC, *L’évolution du vocabulaire chez les jeunes Acadiens et Acadiennes du Nouveau-Brunswick: facteurs espace et temps*, thèse de doctorat, Québec, Université Laval, 1993.
- William MACKAY, *Le vocabulaire disponible du français: le vocabulaire concret usuel des enfants français et acadiens*, 2 tomes, Montréal, Didier, 1971.
- Louise PÉRONNET, “Nouvelles variétés de français parlé en Acadie du Nouveau-Brunswick”, in Lise DUBOIS et Annette BOUDREAU (dir.), *Les Acadiens et leur(s) langue(s): quand le français est minoritaire*, Moncton, Éditions d’Acadie et Centre de recherche en linguistique appliquée, 2^e édition revue et corrigée, 1996, pp. 121-135.
- Louise PÉRONNET et Sylvia KASPARIAN, “Vers une description du ‘français standard acadien’: analyse des traits morphosyntaxiques”, in Patrice BRASSEUR (dir.), *Français d’Amérique: variation, créolisation, normalisation*, actes du colloque “Les français d’Amérique du Nord en situation minoritaire”, Université d’Avignon, Centre d’études canadiennes, 1998, pp. 249-259.
- Marie-Ève PERROT, *Aspects fondamentaux du métissage anglais/français dans le chiac de Moncton (Nouveau-Brunswick, Canada)*, thèse de doctorat, Paris, Université de la Sorbonne Nouvelle Paris III, 1995.
- Claude POIRIER, “Identité québécoise, norme et lexicographie”, *Terminogramme*, n. 64, printemps, 1992, pp. 1-5.
- Claude POIRIER (dir.), *Dictionnaire historique du français québécois: monographies lexicographiques de québécismes*, Sainte-Foy, Presses de l’Université Laval, 1998.
- Claude POIRIER, “USITO: Un pas en avant, un pas en arrière. Analyse du dictionnaire de l’Équipe FRANQUS un an après sa mise en ligne”, [s.l.], [s.é.], avril 2014, pp. 1-30 (<http://www.tlq.ulaval.ca/pub/pdf/C-122.pdf>).
- Pascal POIRIER, *Le parler franco-acadien et ses origines*, Québec, Imprimerie franciscaine missionnaire, 1928.

- Pascal POIRIER, *Le glossaire acadien*, éd. critique établie par Pierre M. GÉRIN, Moncton, Éditions d'Acadie et Centre d'études acadiennes, 1993.
- Statistique Canada, Série "Perspectives géographiques", recensement de 2011, <http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/as-sa/fogs-spg/Index-fra.cfm> (consulté le 12 octobre 2014).
- Joseph-Yvon THÉRIAULT, "La langue, symbole de l'identité québécoise", in Michel PLOURDE (dir.), avec la collaboration d'Hélène DUVAL et de Pierre GEORGEAULT, *Le français au Québec. 400 ans d'histoire et de vie*, Québec, Conseil supérieure de la langue française, 2003, pp. 254-259.
- Albert VALDMAN, "Créolisation, français populaire et le parler des isolats francophones d'Amérique du Nord", in Albert VALDMAN (dir.), *Le français hors de France*, Paris, Éditions Honoré Champion, 1979, pp. 181-197.

Abstract

This paper examines the treatment of lexical acadianisms as featured in Usito, a new on-line Québec French dictionary that focuses primarily on standard usage. Unlike other French communities, Acadia does not yet have a dictionary that incorporates its own contemporary usages. The reasons for this are many, the first of which has been a propensity to restrict description of usage to an idealized version of Acadian French as spoken in earlier centuries. Indeed, a review of the main glossaries and dictionaries of Acadian French (Gauvin 2014) has shown that most, if not all, of these works have put forward a single view of Acadian French, ie a more traditional and patrimonial French. To meet its educational needs, the Acadian community has thus far been compelled to consult mostly Paris-based reference works. As the main objective of Usito is to highlight North American content, could it come to replace other, more commonplace dictionaries in Acadia? Our analysis shows that although Usito does project a folkloric viewpoint of Acadian French, the dictionary also showcases other terms that are representative of present practices; these could serve as a springboard to bring about a more thorough study of the Acadian lexicon.

Mots-clés

Acadie, acadianisme, anglais, canadianisme, dictionnaire, français acadien, lexique, norme, Québec, Usito